



## SCOPE | MEETING REPORT

# Forum sur la contribution des parties prenantes aux priorités et à l'engagement de l'OIV (SCOPE)

20-21 octobre 2025, Dijon, France



## RÉSUMÉ EXÉCUTIF SCOPE

*Le Forum inaugural de l'OIV sur la contribution des parties prenantes aux priorités et à l'engagement de l'OIV (SCOPE) s'est tenu les 20–21 octobre 2025 à Dijon, en France. Le Forum a réuni 150 participants issus de 36 nationalités, dont des membres et experts de l'OIV, des représentants de gouvernements, d'organisations internationales et du secteur privé.*

L'initiative a été lancée dans le cadre du Plan stratégique de l'OIV 2025–2029 afin de renforcer le dialogue et l'engagement avec les parties prenantes de l'ensemble de la filière mondiale de la vigne et du vin. L'événement a reçu des retours positifs et un soutien en faveur de la poursuite de cette initiative, reconnaissant sa valeur pour clarifier les défis du secteur et renforcer le rôle de l'OIV en tant que référence scientifique et technique mondiale.

La session plénière a mis en évidence un contexte mondial de plus en plus complexe, marqué par l'incertitude économique, le changement climatique, la hausse des barrières commerciales et la fragmentation réglementaire, tout en soulignant l'importance de la coopération multilatérale, des normes internationales et de l'innovation. Trois sessions thématiques ont porté sur la durabilité, le commerce et le patrimoine culturel.

La session sur la **durabilité** a souligné la nécessité d'une plus grande cohérence et coordination internationales des programmes et indicateurs de durabilité, et a identifié l'OIV comme l'organisme clé pour fournir un cadre de référence commun et faciliter la coopération entre les parties prenantes grâce à ses principes de durabilité fondés sur des données scientifiques. L'importance de veiller à ce que les petites et moyennes entreprises ne soient pas exclues en raison des coûts et de la complexité a été soulignée, tout comme la nécessité – et la difficulté – d'intégrer de manière significative les dimensions économiques et sociales.

La session sur le **commerce** a mis en avant l'impact croissant des mesures non tarifaires, des divergences en matière d'étiquetage et des exigences de durabilité. Les participants ont insisté sur l'importance du rôle de l'OIV dans la promotion de l'harmonisation réglementaire, le soutien à la coopération avec l'OMC et d'autres organisations internationales, ainsi que le renforcement de la collecte et de la diffusion des informations statistiques et de l'aide à la décision réglementaire et commerciale.

La session sur la culture a confirmé l'intérêt profond pour la reconnaissance de la valeur de la vigne et du vin en tant que patrimoine à la fois matériel et immatériel. Le développement des travaux de l'OIV dans ce domaine a été largement soutenu, notamment en ce qui concerne l'élaboration de définitions et de méthodologies communes ainsi que la promotion de la coopération internationale. Des idées telles qu'une Charte internationale du patrimoine culturel de la vigne et du vin et une reconnaissance par l'UNESCO de la culture de la vigne et du vin comme patrimoine culturel immatériel de l'humanité ont été proposées pour un examen ultérieur.

# SCOPE PROCEEDINGS REPORT

## **I – POURQUOI SCOPE ? 4**

## **II – SESSION PLÉNIÈRE 4**

## **III- SESSIONS DE TRAVAIL 6**

1. *Durabilité – Le défi de l’harmonisation* 6
2. *Commerce – Le pilier du secteur* 9
3. *Culture – Un atout mondial pour la vigne et le vin* 12

## **IV – OBSERVATIONS 14**

## **V – PROCHAINES ÉTAPES 15**

## I – POURQUOI SCOPE ?

---

SCOPE est une nouvelle initiative de l'OIV conçue pour mettre en relation les parties prenantes à tous les niveaux et promouvoir le dialogue dans le cadre du mandat de l'OIV en tant que référence mondiale pour la vigne et le vin. Elle découle du Plan stratégique de l'OIV 2025–2029, qui a identifié la nécessité pour les parties prenantes du secteur de s'engager plus profondément avec l'OIV sur les principaux défis et opportunités auxquels est confronté le secteur de la vigne et du vin.

Dans un contexte marqué par de multiples défis pour le secteur de la vigne et du vin – changement climatique, évolution des préférences des consommateurs et incertitudes accrues dans l'environnement géopolitique et commercial mondial – l'objectif de SCOPE est de renforcer les liens entre les membres, les experts, les organisations internationales et les parties prenantes du secteur privé, et de favoriser un engagement constructif entre ces différents niveaux, afin d'identifier des priorités et des actions susceptibles de donner une impulsion aux travaux futurs de l'OIV.

Le Forum inaugural SCOPE s'est concentré sur trois thèmes d'importance majeure pour le secteur de la vigne et du vin : la durabilité, le commerce et la culture. À travers des intervenants de haut niveau et des sessions de travail thématiques, SCOPE a permis de :

- partager une diversité de points de vue issus de différentes parties prenantes et d'identifier les principaux défis et opportunités,
- encourager les parties prenantes à proposer des idées et solutions collaboratives,
- explorer les domaines dans lesquels l'OIV peut jouer un rôle dans le cadre de son mandat d'organisme scientifique et technique de référence mondiale.

## II – SESSION PLÉNIÈRE

---

La session plénière a donné le ton du SCOPE avec des intervenants de haut niveau représentant des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales ainsi que le monde académique, qui ont présenté leurs perspectives sur l'environnement opérationnel mondial du secteur de la vigne et du vin et sur les thèmes de la durabilité, du commerce et de la culture.

La Présidente de l'OIV, Yvette van der Merwe, a ouvert le Forum en déclarant :

*« Cet événement marque un moment important pour l'OIV, qui renforce notre lien avec la communauté élargie de la vigne et du vin et garantit que notre travail reste ancré à la fois dans la science et dans les réalités auxquelles sont confrontés les producteurs, les chercheurs, les experts de la filière vitivinicole et l'ensemble des parties prenantes à l'échelle mondiale. C'est un moment pour faire une pause, réfléchir et envisager comment nous pouvons collaborer plus efficacement, partager les connaissances de manière plus ouverte et répondre aux défis et aux opportunités auxquels notre secteur est confronté. »*

Le **Directeur général de l'OIV, John Barker**, a présenté les objectifs du SCOPE et leur alignement avec les missions de l'OIV :

*L'OIV est la référence mondiale pour le secteur de la vigne et du vin – fondée il y a 101 ans sur le principe que la science et la coopération constituent la base la plus solide pour défendre et promouvoir les intérêts communs partagés par tous les pays de la vigne. Nos objectifs sont : développer et partager l'information ; promouvoir la coopération internationale ; et contribuer à l'harmonisation des normes et des pratiques dans un cadre fondé sur la science et la coopération.*

*L'OIV se situe à l'intersection de nombreux intérêts et synergies partagés... à travers SCOPE, nous souhaitons saisir l'occasion de prendre du recul et d'engager une discussion de haut niveau, une discussion stratégique, sur les principaux thèmes de notre Plan stratégique.*

Le **Secrétaire général de l'OCDE, Mathias Cormann**, a souligné la résilience actuelle mais la dégradation des perspectives de l'économie mondiale et leurs implications pour le secteur vitivinicole. Il a rappelé que le vin est un produit fortement mondialisé, avec près de 45 % de la consommation mondiale reposant sur les importations. Toutefois, la hausse des barrières commerciales, l'incertitude des politiques publiques et les chocs de production liés au climat menacent cette ouverture. M. Cormann a insisté sur l'importance de préserver un commerce fondé sur des règles, d'améliorer l'interopérabilité réglementaire et d'accroître les investissements dans l'innovation et la viticulture résiliente au climat. Les actions de l'OCDE visant à harmoniser la mise en œuvre des normes pour les produits frais, y compris le raisin, ont été citées comme un facteur facilitant le commerce international.

Le **Directeur général adjoint de l'OMC, Jean-Marie Paugam**, a décrit les difficultés auxquelles est confronté le système commercial multilatéral, accentuées par les récentes hausses tarifaires. Ces mesures devraient limiter la croissance du commerce mondial à 0,5 % en 2026, contre une projection initiale de 1,5 %. Il a toutefois souligné la permanence et la solidité de la coopération internationale, la grande majorité des pays continuant à appliquer les règles de l'OMC. Cette coopération est essentielle pour éviter la fragmentation des règles internationales qui crée des obstacles au commerce.

Le **professeur de études africaines comparées à l'Université d'Édimbourg, Paul Nugent**, a présenté la transmission mondiale du patrimoine culturel de la vigne et du vin, à la fois matériel et immatériel, ainsi que ses impacts positifs et négatifs. Il a mis en avant la richesse des patrimoines vitivinicoles européens, tout en soulignant que les régions viticoles émergentes illustrent de nouvelles formes de patrimoine reliant culture, biodiversité et adaptation climatique. Le professeur Nugent a suggéré que l'OIV pourrait jouer un rôle dans la promotion d'une reconnaissance mondiale du patrimoine du vin allant au-delà des sites locaux et reflétant la signification culturelle et historique mondiale de la viticulture.

La **Secrétaire** du **Comité ISO** pour les **produits alimentaires**, **Sandrine Espeillac**, a présenté le rôle des normes internationales dans le soutien à la durabilité et à la cohérence réglementaire entre les différents secteurs, y compris celui du vin. Elle a souligné l'engagement de l'ISO à accompagner les pays dans la transition vers une économie circulaire, à renforcer l'inclusivité et à intégrer la science du climat dans toutes les nouvelles normes et les normes révisées. Parmi les outils clés figurent les normes ISO relatives à la gestion environnementale (ISO 14001), à l'analyse du cycle de vie, aux empreintes carbone et hydrique, ainsi qu'à la responsabilité sociétale (ISO 26000). Elle a insisté sur l'importance de l'interopérabilité entre les normes ISO et celles d'autres organismes internationaux, positionnant la normalisation comme un levier essentiel pour la durabilité et la compétitivité mondiale du secteur vitivinicole.

La **Directrice générale** de la **FIVS**, **Julie Hesketh-Laird**, a présenté les principaux défis du secteur de la vigne et du vin – baisse de la consommation, pressions économiques, perturbations liées au climat et augmentation des barrières commerciales – tout en mettant en évidence les opportunités liées à l'innovation et à la diversification (produits à faible teneur en alcool ou sans alcool), aux nouveaux marchés d'exportation, à une meilleure reconnaissance de la valeur économique, sociale et culturelle du vin et à l'application cohérente des résolutions de l'OIV.

Mme Hesketh-Laird a également souligné la nécessité d'analyses de tendances plus approfondies, de la reconnaissance de la contribution économique, sociale et culturelle du vin, d'investissements soutenus dans la recherche et d'une plus grande cohérence dans la mise en œuvre des résolutions de l'OIV. Elle a appelé à un renforcement du dialogue entre les gouvernements, l'OIV et le secteur privé, notamment à travers l'organisation régulière de réunions SCOPE.

### **III – SESSIONS DE TRAVAIL**

---

#### **1. Durabilité – Le défi de l'harmonisation**

La durabilité est essentielle pour l'avenir du secteur de la vigne et du vin. Les producteurs, les chercheurs et les autorités publiques sont fortement engagés sur ce sujet. L'un des principaux défis consiste à garantir l'alignement des approches entre les parties prenantes et à éviter des restrictions ou des coûts inutiles résultant de systèmes divergents.

Cette session visait à favoriser le dialogue entre les principales parties prenantes et à identifier les synergies et les convergences avec les travaux de l'OIV.



## Composition du panel

### Modérateur

António Graça – Responsable Recherche et Développement, Sogrape ; Vice-président du Groupe d'experts de l'OIV « Développement durable et changement climatique »

### Rapporteuse

Sarah Wilson – Directrice générale du plaidoyer et conseillère juridique générale, New Zealand Winegrowers ; Vice-présidente de la Commission de l'OIV « Économie et droit »

### Panélistes

- Patricio Parra – Directeur général, Consortium R&D, Wines of Chile ; Secrétaire spécial du Groupe d'experts de l'OIV « Développement durable et changement climatique »
- Peter Stanbury – Directeur de la recherche, Sustainable Wine Roundtable
- Linda Johansson – Responsable durabilité, Systembolaget
- Mihail Dumitru – Commission européenne, Directeur général adjoint, DG AGRI

## Conclusions principales

- En réponse aux défis environnementaux, sociaux et économiques croissants, les systèmes de certification de la durabilité se généralisent et constituent désormais une réalité essentielle pour les parties prenantes de l'ensemble du secteur vitivinicole.
- Une approche durable ne peut réussir que si les dimensions environnementale, économique et sociale sont équilibrées. Les piliers social et économique n'ont historiquement pas bénéficié du même niveau d'attention que le pilier environnemental. Ils sont également considérés comme plus complexes et plus difficiles à mettre en œuvre dans la pratique. La viabilité économique des entreprises vitivinicoles a été soulignée comme un élément clé de la durabilité.

- La prolifération des certifications de durabilité peut engendrer une confusion chez les consommateurs, dont le niveau de compréhension reste limité, malgré une sensibilité croissante aux enjeux liés à la durabilité. Elle crée également de la confusion, des coûts et de potentielles barrières commerciales pour les producteurs, qui doivent composer avec de multiples systèmes.
- Il existe un besoin urgent de coordination et d'harmonisation internationales des exigences de durabilité afin de les simplifier et de les rendre accessibles et comparables pour les producteurs et les consommateurs. Toutefois, chaque pays viticole présente des structures et des priorités différentes en matière de durabilité. Une approche « universelle » ne peut fonctionner, même s'il existe de nombreux éléments communs entre les certifications.
- Il est important de reconnaître l'important travail scientifique et technique déjà réalisé, notamment par l'OIV, d'autres organisations internationales et des acteurs du secteur privé, y compris les distributeurs.
- Les systèmes de certification doivent répondre à un double objectif : être suffisamment crédibles pour satisfaire les attentes des régulateurs, des distributeurs et des consommateurs, tout en restant inclusifs pour les producteurs, y compris les petites exploitations.
- L'alignement des exigences de haut niveau, fondé sur une prise en compte équilibrée des dimensions économique, sociale et environnementale, la mise en place de programmes de certification crédibles mais inclusifs, ainsi que l'amélioration continue par des révisions périodiques, constitue une base solide pour l'adoption de principes de durabilité universellement partagés.
- L'OIV offre un cadre intergouvernemental préexistant pour la coordination et l'harmonisation des exigences de durabilité entre pays et programmes, sur la base de ses principes et lignes directrices. Les parties prenantes ont appelé l'OIV à jouer un rôle de coordination internationale afin de soutenir et structurer les initiatives en matière de durabilité.
- Les parties prenantes manifestent une volonté claire de travailler avec l'OIV pour renforcer ces convergences, progresser et garantir un équilibre approprié entre coûts, processus, résultats et impacts.
- Le sujet revêt un caractère d'urgence réel : les objectifs de 2030 liés aux ODD approchent rapidement. Tous les acteurs concernés, quel que soit leur position dans la chaîne de valeur, devraient accorder à la durabilité la priorité qu'elle mérite.

## 2. Commerce – Le pilier du secteur

Le commerce est le moteur vital du secteur de la vigne et du vin, avec près d'une bouteille sur deux consommée en dehors de son pays d'origine. Le contexte du commerce mondial est de plus en plus mis à l'épreuve par l'incertitude géopolitique et les conflits.

Les objectifs de cette session sont de partager les perspectives sur les principaux défis commerciaux auxquels est confronté le secteur de la vigne et du vin et d'identifier des sujets spécifiques d'intérêt majeur pour les parties prenantes, susceptibles d'être développés dans le cadre du mandat de l'OIV en tant qu'organisation intergouvernementale de référence scientifique et technique.



### Composition du panel

#### Modératrice

Cecilia Risolo : Ministre conseillère | Mission permanente de la République argentine auprès des organisations internationales à Genève.

#### Rapporteur

Damien Griffante: Directeur, Stratégie et affaires internationales | Australian Grape & Wine | Vice-président du Groupe d'experts de l'OIV « Droit et information des consommateurs »

#### Panélistes

- Marzia Varvaglione – Présidente | CEEV (Comité européen des entreprises vins)
- Miles Beale – Directeur général | Wine and Spirit Trade Association (Royaume-Uni)
- Beatriz Stevens – Présidente du Comité OTC (TBT) de l'OMC | Conseillère principale en politique commerciale | Mission du Royaume-Uni auprès de l'ONU et de l'OMC, Genève
- Bennett Caplan – Membre du conseil d'administration de l'AIDV (Association internationale des juristes du vin)

## Conclusions Principales

- La session a souligné l'importance déterminante du commerce international pour le secteur de la vigne et du vin, à un moment où celui-ci est confronté à de profondes incertitudes économiques, géopolitiques et réglementaires. Le contexte mondial actuel, marqué par les effets durables de la pandémie, les conflits internationaux, la hausse des droits de douane et la multiplication des mesures restrictives, a profondément affecté le commerce du vin.
- Le commerce international du vin évolue désormais dans un environnement caractérisé par une forte volatilité, une fragmentation croissante des règles et des tensions persistantes dans les chaînes d'approvisionnement. Autrefois moteur d'une croissance régulière, le commerce du vin fait désormais face à des défis à la fois structurels et conjoncturels qui compliquent fortement son développement.
- Un thème central des discussions a porté sur la prolifération des mesures non tarifaires (MNT) et l'absence d'harmonisation réglementaire au niveau mondial. La complexification croissante des exigences techniques, d'étiquetage et de certification, qui varient fortement d'une juridiction à l'autre, rend la situation de plus en plus incertaine.
- Cette fragmentation crée de l'incertitude pour les opérateurs, augmente les coûts de conformité et peut constituer une véritable barrière à l'accès aux marchés, en particulier pour les petites et moyennes entreprises, qui disposent de ressources limitées pour gérer cette charge administrative.
- Les nouvelles exigences, notamment en matière d'étiquetage et de durabilité, devraient, selon les échanges, être abordées dans une perspective davantage harmonisée. Les opérateurs appellent à des règles plus claires, plus cohérentes et applicables à l'échelle internationale afin de réduire les coûts liés à la multiplicité des normes nationales.
- Les certifications environnementales et de durabilité constituent un exemple frappant. Leur prolifération et leur manque de cohérence accentuent les difficultés pour les exportateurs. Cela est vrai même dans des contextes traditionnellement harmonisés, comme l'Union européenne, ou auparavant le Royaume-Uni. Dans ce contexte, l'harmonisation des certifications de durabilité est fortement encouragée afin de faciliter les échanges et de réduire les barrières inutiles au commerce.
- De nouvelles questions émergent également à l'interface entre le vin et la santé. Des divergences importantes sont par ailleurs observées entre les pays en matière de normes d'étiquetage, de systèmes de certification, d'application des indications géographiques (IG), de restrictions de vente et de règles d'emballage.

Les performances commerciales stagnent ou reculent dans plusieurs régions, tandis que les flux deviennent plus irréguliers. Cela est particulièrement vrai dans les régions où une grande part de la production vitivinicole dépend directement des exportations. La perte de parts de marché observée dans certains pays clés, notamment aux États-Unis, en Russie et dans plusieurs marchés asiatiques, souligne la fragilité de cette dynamique.

- L'exploration de nouveaux marchés a été identifiée comme nécessaire ; toutefois, les perspectives de développement restent inégales, comme l'illustre le marché indien, où la croissance demeure lente malgré son potentiel théorique.

- Le système commercial multilatéral fondé sur des règles, incarné par l'OMC, connaît des difficultés et des défis qui se sont accumulés au fil des années. Toutefois, le travail essentiel de gestion des obstacles techniques au commerce demeure une fonction indispensable du système commercial mondial, dans l'intérêt de l'ensemble des pays membres et des opérateurs.
- Le Comité des obstacles techniques au commerce (OTC) reste un forum essentiel pour prévenir, gérer et résoudre les obstacles techniques au commerce, grâce à ses outils et exigences de transparence réglementaire, ainsi qu'à la possibilité de soulever des préoccupations et de favoriser le dialogue technique entre les membres. L'OIV pourrait avoir l'opportunité d'apporter des contributions à ses travaux dans ce contexte.
- Les discussions ont convergé vers un diagnostic partagé : le commerce international du vin est aujourd'hui confronté à une prolifération des obligations réglementaires, à une fragmentation croissante des normes et à des transformations structurelles des marchés qui exigent une adaptation rapide.
- Les intervenants ont souligné la nécessité de s'éloigner du « statu quo » afin de répondre à un environnement commercial en mutation rapide. L'innovation réglementaire (simplification, numérisation, réduction des formalités) constitue une voie essentielle pour faciliter les échanges. Un engagement renforcé avec les marchés émergents est crucial pour diversifier les futures opportunités commerciales. Le panel a mis en évidence la nécessité d'intensifier la coopération entre les États, les organisations internationales et les acteurs privés afin de préserver un système commercial ouvert, efficace et durable.
- L'OIV a un rôle important à jouer dans la promotion de l'harmonisation et de la coopération internationales, ainsi que dans la fourniture d'informations permettant de naviguer dans un environnement de plus en plus complexe. Son rôle dans l'élaboration de normes fondées sur la science, garantissant la certitude, la prévisibilité et la cohérence des cadres réglementaires internationaux du vin, a été encouragé. L'harmonisation des règles de production, de certification et de durabilité constitue un levier prioritaire pour réduire les obstacles techniques au commerce et simplifier l'accès aux marchés.
- L'OIV est bien placée pour faciliter un dialogue factuel et coordonné, soutenant la convergence réglementaire sur une base scientifique. Elle constitue une plateforme unique de coopération préconcurrentielle, réunissant gouvernements, experts et acteurs du secteur afin de soutenir l'élaboration de réglementations adaptées au secteur vitivinicole. L'OIV peut favoriser un meilleur alignement avec ses normes au niveau international en renforçant sa coopération avec les organisations internationales compétentes.
- La collecte, l'analyse et la diffusion de données scientifiques et statistiques fiables par l'OIV sont précieuses pour éclairer les décisions réglementaires et commerciales. L'OIV peut jouer un rôle de centre d'information sur les mesures non tarifaires afin de promouvoir la transparence et la cohérence réglementaires.

### 3. Culture – Un atout mondial pour la vigne et le vin

La vigne est cultivée par l'être humain depuis près de 10 000 ans et continue de s'étendre vers de nouveaux territoires et de nouvelles expressions.

Le patrimoine culturel associé à la vigne et à ses produits constitue un atout important. Cette session s'est concentrée sur l'identification des éléments fondamentaux de cet héritage et sur l'exploration des moyens par lesquels l'OIV peut soutenir sa reconnaissance au niveau intergouvernemental international.



#### Composition du Panel

##### **Modérateur**

Paul Nugent – Professeur d'histoire africaine comparée à l'Université d'Édimbourg

##### **Rapporteuse**

Marion Demossier – Professeure d'anthropologie sociale à l'Université de Southampton, Directrice du Centre TNS d'études transnationales ; Personne qualifiée du CST de l'OIV.

##### **Panélistes**

- Michèle Prats – Experte du patrimoine mondial, Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS)
- Véronique Lemoine – Conseillère scientifique et conservatrice à la Fondation pour la culture et les civilisations du vin
- Steve Charters – Professeur de marketing du vin à la Burgundy School of Business
- Rodrigo de Casas – Président du Groupe d'experts de l'OIV « Culture, Éducation et Patrimoine »

## Conclusions Principales

- Le panel a souligné que le vin est bien plus qu'un produit agricole ou commercial. L'histoire de la viticulture fait partie de l'histoire de l'humanité et peut être retracée comme une histoire de migrations mondiales de la vigne et du vin, depuis les origines anciennes jusqu'à sa diffusion à travers les continents. Les découvertes archéologiques ont mis en évidence la forte valeur symbolique de la vigne et du vin dans l'Antiquité, en tant qu'éléments intégrés aux rites funéraires ou religieux.
- Les patrimoines matériels et immatériels se sont développés autour de la vigne et du vin. Les aspects matériels incluent les vignobles, les caves, le patrimoine architectural, les savoir-faire, la science et l'art. Tout aussi importants, bien que moins visibles, sont les éléments immatériels : croyances, rituels, normes de comportement, significations symboliques et façons dont les sociétés vivent le vin. La dimension conviviale du vin (capacité à créer du lien) constitue un élément essentiel de ce patrimoine. Le vin demeure un vecteur de dynamiques communautaires et d'identité sociale, à la fois collective et individuelle.
- Le panel a également reconnu que la culture de la vigne et du vin évolue. Les changements de modes de vie et les préoccupations de santé entraînent une perte de certaines significations traditionnelles. Cependant, de nouvelles représentations symboliques émergent – par exemple des associations avec la pureté, la transparence et les valeurs environnementales. La compréhension de ces évolutions est jugée essentielle pour maintenir la pertinence culturelle du vin.
- Sur la question de la valeur du patrimoine vitivinicole, les discussions ont souligné que les nouvelles cultures de consommation et les avancées scientifiques transforment la notion même de « patrimoine ». En conséquence, notre compréhension du patrimoine doit évoluer pour intégrer de nouvelles réalités telles que les enjeux environnementaux, mais aussi les dimensions sociales et individuelles. Selon les panélistes, il est nécessaire de construire un nouveau récit mettant en avant le lien intrinsèque entre viticulture et nature. La nature constitue un moyen d'engager le public.
- Un autre aspect du patrimoine des vignobles et du vin concerne la relation émotionnelle entre les producteurs et la terre. Les communautés viticoles considèrent leur activité non seulement comme une production agricole, mais comme une vocation ancrée dans un lieu, une mémoire et des valeurs partagées. Dans ce contexte, le patrimoine devient également tourné vers l'avenir : il s'agit de préserver le sens, l'identité et la tradition tout en s'adaptant aux évolutions environnementales et sociales.

- L'éducation a été identifiée comme un élément central pour la préservation du patrimoine vitivinicole. Le panel a estimé que le grand public, et en particulier les jeunes générations, doit comprendre la vigne et le vin comme un langage culturel reliant environnement, histoire, savoir-faire et communauté. Le lien profond entre nature et viticulture doit être expliqué.
- La reconnaissance institutionnelle est apparue comme un outil clé pour valoriser et protéger le patrimoine vitivinicole. Le panel a appelé à ce que l'OIV joue un rôle central dans la coordination de la compréhension et de la reconnaissance du patrimoine culturel de la vigne et du vin. Les participants ont estimé que l'OIV devrait travailler en étroite collaboration avec les pays membres et l'UNESCO dans le cadre de ses travaux en cours.
- Le développement de définitions pertinentes du patrimoine de la vigne et du vin, ainsi que de méthodologies pour identifier les actifs culturels du secteur vitivinicole et établir un inventaire de ces actifs, a été considéré comme une priorité.
- La possibilité d'élaborer une Charte internationale du patrimoine de la vigne et du vin a été proposée. L'objectif à long terme de solliciter la reconnaissance par l'UNESCO de la culture de la vigne et du vin comme patrimoine culturel immatériel de l'humanité a également été évoqué.

## IV – OBSERVATIONS

---

Le Forum SCOPE a été considéré par les participants comme une initiative particulièrement réussie. Les retours de l'enquête menée après l'événement ont attribué une note globale de 4,3 sur 5 au Forum. Plus de 70 % des répondants ont estimé que leurs attentes avaient été pleinement satisfaites, et 100 % ont indiqué qu'elles avaient été entièrement ou partiellement satisfaites.

La session la plus appréciée dans les retours a été la session de travail sur la durabilité, ce qui témoigne du très fort intérêt pour l'avancement de ce sujet et des attentes élevées à l'égard de l'OIV en matière de soutien, de coordination et d'harmonisation.

L'opportunité d'un dialogue constructif avec l'OIV a été perçue très positivement. De nombreux répondants ont appelé à la reconduction régulière de l'initiative SCOPE et des suggestions ont été formulées pour améliorer le format. Les retours ont également mis en évidence une forte demande des parties prenantes pour que l'OIV développe des actions concrètes sur les sujets abordés.

## V – PROCHAINES ÉTAPES

---

Dans l'ensemble, les conclusions du Forum SCOPE sont en adéquation avec les priorités stratégiques de l'OIV. Bien que SCOPE ne prenne pas de décisions pour l'OIV, il fournit des perspectives et des propositions précieuses pour alimenter le futur programme de travail de l'OIV.

Reconnaissant la demande d'actions concrètes, les conclusions du Forum SCOPE sont traduites en un ensemble de propositions soumises à l'examen du Comité scientifique et technique de l'OIV et du Comité exécutif.

### *Durabilité*

1. Prendre en compte les perspectives de la session de travail sur la durabilité dans le développement des travaux du Groupe d'experts SUSTAIN, et en particulier dans la mise à jour du Guide de l'OIV pour la mise en œuvre des principes de la vitiviculture durable (Résolution OIV-CST 641-2020).
2. Reconnaître que les résolutions existantes de l'OIV en matière de durabilité constituent un ensemble de principes internationaux, fondés sur la science et dynamiques, pouvant servir de cadre pour la reconnaissance ou l'alignement de divers programmes de durabilité, tout en préservant les spécificités nationales et régionales.
3. Inviter les États membres de l'OIV à examiner dans quelle mesure l'OIV peut jouer un rôle accru dans la coordination et l'harmonisation des certifications de durabilité fondées sur ses principes et lignes directrices.
4. Sensibiliser les parties prenantes aux travaux scientifiques et techniques déjà réalisés par l'OIV, en vue de consolider son rôle d'organisme de référence international pour l'harmonisation des approches, des normes et des cadres de durabilité dans le secteur vitivicole.
5. Renforcer la coopération avec les États membres et les organisations intergouvernementales pertinentes dans tous les domaines liés à la durabilité afin de promouvoir les normes de l'OIV et d'assurer cohérence, crédibilité et efficacité à l'échelle mondiale.

### *Commerce*

6. Prendre en compte les perspectives de la session de travail sur le commerce dans le développement des travaux des Groupes d'experts ECOMAR et STATCO, en notant la forte demande des parties prenantes visant à mieux intégrer l'analyse stratégique et économique dans les travaux de l'OIV, compte tenu de la volatilité des marchés, des transformations structurelles des modes de consommation et de l'augmentation des pressions économiques sur le secteur de la vigne et du vin.

7. Prendre en compte les perspectives de la session de travail sur le commerce dans le développement des travaux du Groupe d'experts TRADE, notamment en jouant un rôle de centre d'information et de promoteur des normes, à travers le partage d'informations et la production de rapports techniques sur les mesures non tarifaires afin de soutenir la prise de décision réglementaire, commerciale et politique.
8. Explorer les opportunités pour l'OIV de contribuer aux travaux de l'OMC en lien avec son corpus de résolutions fondées sur le consensus, notamment en ce qui concerne les mesures non tarifaires et les mesures liées à la durabilité.
9. Engager un dialogue avec l'Organisation mondiale des douanes sur le Système harmonisé afin d'améliorer la clarté, la cohérence et la pertinence des classifications douanières des produits de la vigne et du vin, y compris en ce qui concerne la classification des vins désalcoolisés.

## *Culture*

10. Prendre en compte les perspectives de la session de travail sur la culture dans le développement des travaux du Groupe d'experts CEP, en particulier la nécessité d'élaborer une définition du patrimoine de la vigne et du vin et de ses attributs culturels, des méthodologies pour identifier ces attributs, ainsi que le besoin de renforcer les travaux de ce groupe en mobilisant des experts issus de disciplines et d'aires géographiques diverses.
11. Explorer la possibilité pour l'OIV d'établir une Charte internationale du patrimoine culturel de la vigne et du vin.
12. Explorer la possibilité de solliciter la reconnaissance par l'UNESCO de la culture de la vigne et du vin en tant que patrimoine culturel immatériel de l'humanité.
13. Engager un dialogue avec l'UNESCO afin de garantir des approches cohérentes et harmonisées en matière de patrimoine culturel dans le secteur de la vigne et du vin.

## *Général*

14. Organiser une deuxième édition du Forum SCOPE en 2027, dont le lieu et les thèmes restent à confirmer.
15. Élaborer un plan d'action afin de capitaliser sur les conclusions du premier Forum SCOPE, en intégrant les riches enseignements recueillis sur les dimensions de la durabilité, de la culture et du commerce du secteur de la vigne et du vin.